



Résumé de la 2^e Enquête sur les TIC à l'école

Objectif 1 :

Évaluation comparative des progrès réalisés sur les TIC à l'école

RÉSUMÉ

Une étude préparée pour la Commission Européenne

DG Communications, Networks, Content & Technology (DG CONNECT) (Direction générale des réseaux de communication, du contenu et de la technologie) par:

Deloitte.

 **Ipsos MORI**

L'étude a été menée pour la Commission européenne par

Deloitte.



Identification interne

Numéro de contrat : 30-CE-0819210/00-33

Numéro SMART 2015/0071

DISCLAIMER

Par la Commission européenne, la Direction générale des réseaux de communication, du contenu et de la technologie.

Les informations et les points de vue énoncés dans la présente publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de la Commission. La Commission ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans cette étude. Ni la Commission ni aucune personne agissant au nom de la Commission ne peuvent être tenues responsables de l'utilisation qui peut être faite de l'information contenue dans ce document.

ISBN 978-92-79-99677-1
doi: 10.2759/66872

© 2019 – Union européenne. Tous droits réservés. Certaines parties sont accordées sous des conditions à l'UE.

La reproduction est autorisée à condition que la source soit indiquée.

Résumé des résultats et des recommandations

La Commission Européenne a commissionné la **2^e Enquête sur les TIC à l'école** afin d'accomplir deux objectifs:

- 1) **Objectif 1 : Mener une étude comparative des progrès réalisés sur les TIC dans les écoles** – pour fournir des informations détaillées et à jour concernant l'accès, l'utilisation et les attitudes vis-à-vis de l'usage de la technologie dans l'éducation à travers le sondage de proviseurs, d'enseignants, d'élèves et de parents dans les 28 pays de l'UE, en Norvège, en Islande et en Turquie ;
- 2) **Objectif 2 : Définir un modèle de « classe hautement équipée et connectée »** – pour définir un modèle conceptuel de « classe hautement équipée et connectée » (CHEC), présentant trois scénarios pour décrire les différents niveaux d'une CHEC et pour estimer les coûts généraux pour équiper et connecter une classe moyenne de l'Union européenne avec les composantes avancées du modèle de CHEC.

Deux rapports différents sont publiés en même temps, se focalisant sur chacun des deux objectifs d'études de la 2^e Enquête sur les TIC à l'école. La présente publication se rapporte au premier objectif de l'étude, à savoir **mener une étude comparative des progrès réalisés sur les TIC à l'école**. Les résultats relatifs au **second objectif de l'étude** (Définir un modèle de « classe hautement équipée et connectée ») sont présentés dans une publication indépendante¹.

Les résultats de cette étude contribuent au développement d'**indicateurs** efficaces, pertinents et à jour ainsi qu'à la mise en place d'un **système continu de contrôle** sur le long terme dans le domaine de l'éducation digitale à l'école. L'étude a été menée en partenariat avec Deloitte et IPSOS et s'appuie sur la première **1^{ère} Enquête sur les TIC à l'école** de la Commission européenne, laquelle fournit des données pour l'année scolaire 2011-2012².

Une étude en ligne a été menée dans **31 pays** (UE à 28, Islande, Norvège et Turquie), couvrant **quatre différents groupes cibles à trois différents niveaux CITE** (Niveau CITE 1 : Primaire ; niveau CITE 2 : Enseignement secondaire (premier cycle) ; niveau CITE 3 : Enseignement secondaire (deuxième cycle)). Dans chaque école, des entretiens ont été réalisés avec des proviseurs, des enseignants (un enseignant au niveau CITE 1, trois enseignants au niveau CITE 2 et 3), des élèves (tous les élèves sur base d'une classe par niveau, choisie au hasard dans chaque école, à l'exception du niveau CITE 1) et des parents.

Principaux résultats

1. Accès et utilisation des technologies digitales

- Le pourcentage d'élèves dont les écoles ont accès à l'**internet haut débit** (supérieur à 100 mbps) varie amplement entre les pays d'Europe avec les pays nordiques en tête. Le niveau CITE 1 bénéficie de l'accès à l'internet haut débit le plus limité (11%) tandis que les niveaux 2 et 3 bénéficient de l'accès le plus large (respectivement 17% et 18%).

¹ European Commission (2019). 2nd Survey of Schools: ICT in Education – Objective 2: Model for a 'highly equipped and connected classroom'. Luxembourg: European Commission. doi: 10.2759/831325.

² Plus d'information sur la 1^{ère} Etude des Ecoles : les TIC et l'éducation est disponible à l'url <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/survey-schools-ict-education>. L'étude a été menée en 2013 par le réseau European Schoolnet en collaboration avec l'Université de Liège.

- Seuls 8% des élèves parmi tous les CITE vont dans des écoles situées dans une petite ville ou dans un village et bénéficiant d'une connexion internet haut débit supérieure à 100 mbps.
- Le pourcentage d'élèves dont l'école bénéficie d'un accès **Wireless LAN** varie considérablement entre les pays d'Europe et s'étale de 46% (CITE 1) à 52% (CITE 2) à 67% (CITE 3).
- Le nombre moyen d'élèves par ordinateur est de 18 élèves par ordinateur au niveau CITE 1 à l'échelle européenne. Il est de 7 élèves par ordinateur au niveau 2 et de 8 élèves par ordinateur au niveau 3.
- Le pourcentage d'élèves fréquentant des **écoles hautement connectées et numériquement équipées** varie considérablement à travers l'Europe, les pays nordiques démontrant les pourcentages plus élevés ; et vont de 35 % (CITE 1) à 52 % (CITE 2) à 72% (CITE 3).
- Le nombre d'élèves qui **utilisent un ordinateur à l'école** au moins une fois par semaine à des fins d'apprentissage est de 52% pour le CITE niveau 2 et de 59% pour le niveau CITE 3.
- De plus, 1 élève sur 5 au niveau CITE 2 et 1 élève sur 4 au niveau CITE 3 n'ont jamais ou presque **jamais utilisé d'ordinateur** à l'école.
- Le pourcentage d'élèves qui **utilisent Internet au moins une fois par semaine** va de 68% (CITE 2) à 73% (CITE 3).
- Le pourcentage d'élèves dont les enseignants utilisent les **TIC dans au moins 25 % de leurs cours** va de 71% (CITE 1) à 58% (CITE 2) à 65% (CITE 3) avec les pays nordiques en tête.
- Le **nombre insuffisant de tablettes, d'ordinateurs portables et de notebooks** est perçu par les enseignants comme le principal obstacle à l'utilisation des technologies numériques à l'école.

2. Activités digitales et confiance des enseignants et étudiants dans leurs compétences digitales

- Parmi tous les niveaux de CITE, plus de 90% des élèves ont des enseignants qui utilisent les TIC pour préparer leurs cours.
- 60% des élèves parmi tous les niveaux de CITE ont des enseignants qui **utilisent les technologies digitales pour communiquer avec les parents**.
- La fréquence de **communication par e-mail ou applications** entre enseignants et parents a globalement augmenté dans tous les niveaux de CITE.
- Les enseignants ont gagné en confiance concernant leurs **compétences digitales** dans le **domaine de la sécurité, de la communication de la collaboration** ainsi que sur **la littératie de données**.
- Concernant la **création de contenu digital**, les enseignants sont plus confiants sur les activités basiques (par ex. la production de texte) mais sont moins confiants concernant les tâches plus complexes (par ex. le codage).
- **Les enseignants sont plus confiants en codage/programmation à travers tout les niveaux ISCED, comparé aux enseignantes**.
- Seuls 3% des élèves de CITE niveau 2 et 6 % des élèves de niveau CITE 3 ont des activités de codage à une fréquence élevée (par ex. tous les jours ou presque tous les jours). Entre 76% et 79% des élèves des CITE de niveaux 2 et 3 respectivement n'ont jamais ou presque jamais entrepris d'activité de codage pendant les cours.
- **Les garçons s'engagent plus fréquemment que les filles dans des activités de codage/programmation pendant les cours**.
- Les élèves semblent **plus à l'aise dans les domaines digitaux de la communication et de la collaboration**, mais moins dans les domaines relatifs à la résolution de problèmes et à la création de contenu.
- Comparés aux enseignants, les élèves semblent moins confiants pour réaliser des tâches basiques comme utiliser un traitement de texte. Les élèves semblent plus confiants que les enseignants concernant le codage et les applications de programmation ainsi que les robots.
- **Les garçons** sont globalement plus confiants que les filles à tous les niveaux CITE concernant le codage et la programmation.

3. Développement professionnel des enseignants concernant les TIC

- Plus de 6 élèves sur 10 parmi les niveaux de CITE ont des enseignants qui **prennent sur leur temps libre pour améliorer leurs compétences sur les TIC**.
- Entre 29% (CITE 2) et 41% (CITE 1) des élèves ont des enseignants qui participent à des **communautés en ligne** permettant des discussions professionnelles avec d'autres enseignants.
- En contraste, seulement 12 % (CITE 3) et 27 % (CITE 1) des élèves européens ont des enseignants qui ont **participé à des formations obligatoires sur les TIC**.
- Entre 43% (CITE 1) et 50 % (CITE 3) des élèves ont des enseignants qui ont suivi des **formations pédagogiques** sur l'utilisation des TIC.
- **Les cours d'introduction sur l'utilisation d'Internet** et sur les **applications générales** sont plus suivis parmi les enseignants que les cours avancés : entre 31% (CITE 3) et 45% (CITE 2) des élèves ont des enseignants qui ont suivi de tels cours.
- Entre 45% (CITE 1) et 55% (CITE 2) des élèves ont des enseignants qui ont **investi plus de 6 jours de développement professionnel sur les TIC** dans les deux dernières années.
- Seulement 2% (CITE 1) à 4% (CITE 2 et 3) des élèves européens ont des enseignants qui ont indiqué n'avoir **pas accordé de temps de développement professionnel aux TIC** dans les deux dernières années.

4. Environnement numérique des élèves à la maison

- Parmi tous les niveaux CITE, la **majorité des élèves ont accès à un ordinateur** (par ex. ordinateur de bureau, ordinateur portable ou notebook) à la maison. Tandis que **l'accès à une tablette est plus faible** pour les élèves des niveaux CITE les plus élevés (81% en Niveau CITE 1 et 59% au niveau CITE 3), **l'accès au smartphone semble augmenter avec l'âge** des élèves (80% au niveau CITE 1 contre 91% en Niveau CITE 3).
- A la maison, les élèves discutent souvent **en ligne**, sont **actifs sur les réseaux sociaux** et **regardent des vidéos ou téléchargent de la musique, des jeux ou des logiciels** depuis Internet. Les activités comme le codage ou d'autres activités d'apprentissage faisant appel à des logiciels pédagogiques, à des jeux, à des applications ou à des quizz sont moins courantes.
- Dans les CITE 2 et 3, seul un élève sur deux a des **discussions régulières sur les risques liés à Internet avec leurs parents (42% CITE 2, 51% CITE 3)**.
- En moyenne, 79% des élèves du CITE 1, 59% des élèves du CITE 2 et seulement 39% des élèves du CITE 3 ont des parents qui indiquent être **suffisamment informés des activités en ligne de leurs enfants**.
- **Plus les enfants sont jeunes et plus les parents auront tendance à engager des activités liées aux TIC** avec eux.
- Plus de 3 élèves sur 5 dans les niveaux CITE 1 et 2 mais seulement la moitié des élèves du niveau CITE 3 ont des parents qui se **sentent hautement capable d'expliquer à leurs enfants comment utiliser Internet de manière sécurisée et responsable**.
- De plus, 1 élève sur 5 dans les niveaux CITE 1 et 2 ont des parents **qui déclarent ne pas se sentir capable (ou peu) d'expliquer à leurs enfants comment utiliser Internet** de manière sécurisée et responsable. Ce chiffre est plus élevé au niveau CITE 3, à 30%.
- Les élèves du niveau CITE 1 ont une probabilité plus importante d'avoir des parents qui utilisent du contrôle parental que les élèves des niveaux CITE 2 et 3 tandis **qu'un tiers des parents d'élèves de niveau CITE 1 n'en utilisent pas**.
- L'outil de contrôle parental le plus utilisé parmi tous les niveaux CITE est le **filtre de contenu** (par ex. filtrage des sites pour adultes, des activités illégales et des réseaux sociaux) et les bloqueurs de programmes pour empêcher les enfants de lancer certains programmes.

5. Politiques numériques, stratégies et opinions des écoles

- La plupart des écoles organisent des **discussions régulières avec le personnel d'enseignement sur l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques** afin de soutenir l'utilisation des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage. Parmi tous les niveaux CITE, en moyenne 50% (CITE 1) à 56% (CITE 2) des élèves fréquentent une école qui organise de telles discussions.
- Entre 33% (CITE niveau 3) et 38% (Niveau CITE 2) des élèves fréquentent une école qui a fourni des **informations écrites sur l'utilisation des TIC**.
- Un peu plus de 30% des élèves parmi tous les niveaux CITE fréquentent une école qui a mis en place des **politiques et/ou des actions pour évaluer les résultats de l'utilisation des TIC à des fins d'enseignement et d'apprentissage**.
- Près d'un élève européen sur deux parmi tous les CITE fréquente une école où les enseignants bénéficient de temps ou d'espace dédié pour s'entraider sur l'utilisation des TIC.
- 64% des élèves européens du niveau CITE 1, 73% des élèves européens du niveau CITE 2 et 66% des élèves européens du niveau CITE 3 fréquentent une école qui a mis en place une politique ou un programme spécifique pour préparer les élèves à **adopter un comportement responsable sur Internet**.
- Parmi tous les niveaux CITE, les mécanismes principaux de rétribution des enseignants qui utilisent les TIC à des **fins d'enseignement et d'apprentissage** sont : offrir des heures de formation supplémentaires et fournir davantage de matériel informatique pour la salle de classe.
- Entre 56% (CITE 1) et 71% (CITE 3) des élèves de tous les niveaux CITE fréquentent une école qui a mis en place des **initiatives pour promouvoir l'innovation**.
- Entre 62% (CITE 1) et 81% (CITE 2) des élèves fréquentent une école qui a recruté un **coordinateur TIC**.
- Dans tous les niveaux CITE, les enseignants et les proviseurs ont une **attitude très positive vis-à-vis des TIC pour l'apprentissage et l'enseignement**. A cet égard, les opinions positives des proviseurs sont encore plus marquées.
- Tant les enseignants que les proviseurs s'entendent sur le fait que l'utilisation des TIC dans l'enseignement et dans l'apprentissage est essentielle pour préparer les élèves à **vivre et travailler au XXI^e siècle**.
- La majorité des **élèves** des niveaux CITE 2 et 3 sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec le fait qu'il est utile de savoir utiliser un ordinateur car cela va les aider dans le futur.
- La majorité des parents d'élèves croient que les technologies digitales ont une **influence positive** sur leurs enfants et les aident à **étudier plus efficacement** (par ex. l'utilisation des technologies numériques permet une meilleure compréhension, une meilleure motivation etc.).
- Environ 70% des **parents d'élèves** croient « fortement » ou « modérément » que l'utilisation des TIC va aider leur enfant à **trouver un travail sur le marché de l'emploi**.

Recommandations politiques

L'investissement dans **l'éducation de haute qualité** ramène des résultats à long terme pour l'économie européenne et pour la prospérité générale des sociétés européennes. L'innovation dans les systèmes d'éducation a **un potentiel remarquable pour améliorer significativement les acquis d'apprentissage**, améliorer l'équité et améliorer l'efficacité. De ce fait, le besoin de promouvoir le changement technologique au bénéfice de tous les apprenants se fait sentir de façon à ne pas exacerber davantage les fractures existantes dans les sociétés. Par exemple, si la disponibilité de l'Internet haut débit et l'adoption des équipements numériques ne se diffusent pas à une vitesse homogène entre les zones rurales et urbaines ou entre les différents pays d'Europe, les fractures existantes entre les écoles qui bénéficient de l'Internet haut débit et des dernières technologies et celles qui sont en retard ne feront que s'accroître. De ce fait, **assurer que personne ne soit oublié par la révolution digitale** sera un défi majeur dans le secteur de l'éducation.

Cela est particulièrement vrai dans la mesure où les résultats de l'étude montrent des différences flagrantes entre les pays européens et entre les écoles situées dans les grandes villes ou en dehors concernant l'accès aux technologies numériques et leur utilisation. Tandis que certains pays sont des précurseurs avérés concernant la généralisation de l'accès aux technologies numériques à l'école, d'autres sont en retard concernant le niveau de connectivité et la fourniture de matériel dans les écoles.

Pour remédier à cette situation, l'Union européenne, les États membres, les régions et communes ainsi que l'industrie et les organisations émanant de la société civile doivent produire un effort concerté et coordonné pour permettre au secteur européen de l'éducation de rester en tête du changement technologique. Il sera alors crucial de s'appuyer sur les efforts déjà réalisés à différents niveaux pour aboutir au changement nécessaire.

Ce sont les États membres qui sont responsables du domaine de l'éducation, ce qui fait que les **politiques et actions à l'échelle locale et nationale sont incontournables**, en particulier dans les pays en retard par rapport aux autres. L'Union européenne a cependant un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de l'innovation dans les systèmes éducatifs de ses États Membres, en particulier à travers l'échange de meilleures pratiques, l'apprentissage par les pairs ou le partage d'expérience. Dans les faits, l'Union européenne propose plusieurs programmes de financement de projets digitaux dans le domaine de l'éducation dans le Cadre financier pluriannuel courant de 2014 à 2020 visant à compléter les efforts nationaux (dont Erasmus+, le Fonds social européen, le Fonds européen de développement régional, Horizon 2020, Wifi4EU à travers le programme Connecting Europe Facility (CEF), etc.). L'éducation et la formation sont l'une des onze priorités de la politique de cohésion 2014-2020 de l'Union européenne (« objectif thématique 10 »).

L'éducation numérique devra être **clairement soutenue par le nouveau Cadre financier pluriannuel (2021-2027)** en plus des investissements nationaux et régionaux ainsi que par des actes de coopération entre les parties prenantes publiques et privées. Les écarts importants entre les pays présentés dans l'étude envoient un signal clair aux programmes de financement tels que le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (FEDER) qui doivent continuer de soutenir les activités visant à moderniser les systèmes d'éducation et de formation, notamment à travers des investissements dans les infrastructures pédagogiques. La nouvelle proposition de Programme de Recherche & Innovation (Horizon Europe) va jouer un rôle fondamental dans l'émulation de nouvelles innovations dans le domaine de l'éducation ainsi que dans l'intensification des activités d'innovation pour simplifier l'accès au marché et la diffusion des innovations à travers un pilotage à l'échelle européenne.

Le développement professionnel continu des enseignants est essentiel pour permettre aux enseignants d'intégrer les technologies numériques dans leurs méthodes pédagogiques³. Si les compétences numériques des enseignants doivent être améliorées, il est particulièrement important que les politiques et actions soutiennent tous types de participation ou d'engagement dans le développement professionnel ou dans toute autre forme de formation continue, comme l'apprentissage en autodidacte dans le temps libre. Les États Membres prennent le **rôle important de promoteur de toute forme de développement professionnel**, y compris concernant l'incorporation des compétences digitales dans le curriculum de formation initial des enseignants. Leur rôle inclut également l'orientation des écoles dans la mise en place d'objectifs relatifs aux technologies numériques dans les politiques stratégiques et dans la vision générale de l'école. Ainsi, les écoles pourront soutenir les enseignants dans leur utilisation des technologies numériques et ainsi promouvoir leur utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie, de l'apprentissage par les pairs et de toute autre forme de partage de connaissances au sein de l'école. Afin de **faciliter le développement professionnel**

³ Organisation for Economic Co-operation and Development (2014). TALIS 2013 results: An international perspective on teaching and learning. OECD.

des enseignants et l'intégration des TIC dans l'éducation, Erasmus+ offre de nombreux outils reconnus pour échanger les meilleures pratiques, favoriser l'apprentissage par les pairs et le développement professionnel des enseignants (par ex. à travers des outils comme eTwinning, School Education Gateway, Teacher Academy). Cependant, davantage d'efforts doivent être réalisés pour mieux reconnaître et encourager l'utilisation de ces outils et assurer leur promotion parmi les écoles, les enseignants et les responsables politiques. De plus, il sera essentiel pour les États Membres de reconnaître ces outils (par exemple en intégrant eTwinning dans les programmes) et de promouvoir leur utilisation.

De plus, considérant les bénéfices nombreux d'une connexion Internet haut débit dans les écoles, la vision de la Commission européenne est que, **d'ici 2025, toutes les écoles aient accès à des connexions Internet dont le débit de téléchargement est d'au moins 1 Gigabit de données par seconde**. Dans ce contexte, les États Membres et les administrations régionales ou locales ont déjà mis en place ou sont en position de mettre en place une large gamme de mesures pour financer les **investissements liés à la connectivité**. Pour les États en retard par rapport aux autres, il s'agit d'un domaine de haute priorité. Dans le cadre du prochain budget à long terme de l'Union européenne, la Commission européenne propose de renouveler le programme **Connecting Europe Facility** (CEF). Les résultats de cette étude démontrent que cet objectif de débit à 1 Gigabit est encore loin d'être atteint et devra faire partie intégrante des objectifs du futur programme **Connected Europe Facility** – de même que les efforts d'investissement à l'échelle nationale et régionale – pour soutenir l'accès à l'Internet haut débit pour les décideurs socio-économiques, dont les écoles, pour maximiser leurs externalités positives sur l'économie et la société. La Commission européenne souhaite également promouvoir davantage son réseau existant de Bureaux nationaux de Compétence en Haut Débit (BNCHD) qui proposent de l'assistance technique, juridique et financière, y compris aux écoles, pour soutenir les parties prenantes dans l'accélération de la mise en œuvre du haut débit dans leur pays ou région.

De plus, la proposition de **Programme pour une Europe numérique** a été conçue pour soutenir la transformation digitale du secteur public et des domaines d'intérêt public en améliorant leurs capacités digitales. Pour l'éducation numérique, cela **ouvre de nombreuses opportunités pour soutenir le déploiement de capacités numériques dans les écoles** (i.e. matériel, technologies, contenu numérique) ainsi que pour la mise en place à échelle européenne de pratiques efficaces et innovantes d'enseignement et d'apprentissage qui ont prouvé leur efficacité à travers de plus petits programmes pilotes. De plus, les responsables politiques sont incités à échanger des informations et des bonnes pratiques sur les différents modèles visant à fournir un accès aux différents équipements dans les écoles (y compris les **politiques d'utilisation des appareils personnels**) pour mieux comprendre les avantages et les inconvénients. A cet égard, l'environnement numérique à la maison doit être fait l'objet d'une attention particulière de la part des décideurs politiques dans la mesure où les ressources pour l'apprentissage numérique depuis la maison doivent être également accessibles à tous de façon à ne pas augmenter la fracture numérique, par exemple entre les enfants issus de catégories socioprofessionnelles inférieures et supérieures. Tandis que les résultats de l'étude révèlent que l'accès à l'équipement est généralisé, il reste cependant des enfants qui n'ont pas accès à un bon équipement numérique à la maison.

De surcroît, les compétences digitales, y compris les **capacités de codage** sont essentielles, afin que chacun puisse être intégré dans la société, et contribuer au progrès social et économique dans le domaine du numérique. Le codage permet de pratiquer les compétences du XXI^e siècle que sont la résolution de problèmes et la pensée analytique. A l'échelle européenne, les résultats de cette étude démontrent cependant que les élèves sont rarement engagés dans des activités de codage ou de programmation. Face à cette constatation, les activités pour renforcer les capacités de codage des élèves à l'échelle de l'Union européenne, des États Membres et des administrations locales doivent être amplifiées. En outre, le but de la Commission européenne est d'encourager 50 % des écoles européennes à participer à la Code Week de l'UE d'ici 2020, ce qui sera un point de départ pour promouvoir la programmation et le raisonnement informatique de manière ludique et engageante. De plus, les résultats de l'étude montrent que les élèves de genre féminin ont

moins tendance à s'engager dans des activités de codage que leurs homologues masculins. Ces chiffres soutiennent la stratégie de la Commission européenne visant à rehausser l'intérêt des femmes pour le numérique en adressant les trois domaines suivants : l'image des femmes dans les médias, les compétences numériques des femmes et l'augmentation du nombre de femmes entrepreneures dans le domaine numérique.

De plus, en termes de renforcement des compétences des élèves, des efforts nationaux et régionaux réalisés à travers les initiatives de l'Union européenne telle que les **Centres pour un Internet plus sûr** doivent être étendu. A cet égard, augmenter le niveau d'information des parents sur l'utilisation sûre et responsable des technologies numériques est un point essentiel dans la mesure où les parents jouent un rôle important pour aider leurs enfants à faire face aux défis qu'amènent les nouvelles technologies, y compris les menaces liées aux contenus et comportements néfastes. Le résultat de cette étude soutient les activités visant à aider les parents vivant dans l'Union européenne, notamment la **Stratégie européenne pour un Internet mieux adapté aux enfants**. Entre autres, la Commission européenne cofinance des Centres pour un Internet plus sûr dans les États membres, ces centres ayant pour mission de **mener des actions de sensibilisation et d'améliorer la littératie numérique parmi les mineurs, les enseignants et les parents**. La Journée pour un Internet plus sûr organisée par la Commission européenne, qui se tient en février, est désormais reconnue à l'échelle mondiale et se tient dans plus de 140 pays pour sensibiliser les citoyens sur la question de la sécurité sur Internet. En phase avec le **Plan d'action en matière d'éducation numérique**, en 2018, la Commission a lancé la campagne européenne #SaferInternet4EU sur la sécurité du web, l'éducation aux médias et la cyberhygiène, qui aide les enfants, les jeunes, les parents, les enseignants et les autres citoyens de l'Union européenne à mieux comprendre les risques et les défis du web.

De plus, sachant que la **transformation numérique affecte les écoles** de manière très diversifiée, il est très important de développer une **meilleure compréhension** de l'accès des écoles aux technologies numériques ainsi que de leur positionnement actuel concernant l'utilisation des technologies numériques pour l'enseignement et l'apprentissage. Dans ce cas, il est crucial de fournir des outils aux écoles pour avoir une influence réelle sur leur utilisation des technologies digitales, comme par exemple l'outil **SELFIE**, un parmi de nombreux outils, fournis directement par les États Membres. Il est également fondamental de **renforcer la base de recherche** et d'**aligner les initiatives nationales à l'échelle européenne**, notamment pour la collecte de données. Les universitaires et les responsables politiques doivent considérer la disponibilité de sources fiables comme un aspect fondamental à la mise en place d'une compréhension complète des besoins dans ce domaine. Les écoles sont surchargées de questionnaires envoyés par différentes autorités à l'échelle nationale comme supranationale. De plus, beaucoup de ces questionnaires sont, dans une large mesure, redondants. Au lieu d'éparpiller les efforts nationaux et européens en sur-étudiant les organismes d'éducation sur une base non-permanente, les initiatives de collecte de données doivent être consolidées de la manière la plus poussée possible.

Enfin, les responsables politiques européens sont bien placés pour élaborer un cadre général pour soutenir la mise en œuvre adaptée des technologies numériques dans le domaine de l'éducation. Un tel cadre devra être une extension du **Plan d'action en matière d'éducation numérique** et devra non seulement servir d'orientation générale pour chaque pays, mais également de document de conseil pour informer les États Membres des moyens de mettre en œuvre les technologies numériques dans l'éducation, financer les options, les initiatives existantes et les mesures de soutien. En résumé, ce cadre général de l'Union européenne devrait encourager et soutenir l'échange entre les pays de bonnes pratiques dans les écoles et permettre la construction de capacités numériques à l'échelle nationale, régionale.

Commission européenne

Résumé de la 2e Enquête sur les TIC à l'école - Objectif 1 :
Évaluation comparative des progrès réalisés sur les TIC à l'école
Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne

2019 – 11 pages

ISBN 978-92-79-99677-1
doi: 10.2759/66872

